

Déclaration liminaire

A Paris, le 28 septembre 2023

Conseil social d'administration

«Forêt Agriculture»

Jeudi 28 septembre 2023

Sous la présidence de Monsieur Philippe DUCLAUD, directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) – accompagné de ses collaborateurs et de représentants du service des ressources humaines (SRH).

Étaient présents pour **FO Agriculture** : Pascal GROSJEAN, Gisèle VIMONT et Magali MONIER en tant que membres titulaires du CSA «Forêt Agriculture»

Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons porter devant cette nouvelle instance dédiée à nos missions forêt et agriculture, les attentes fortes des services du MASA, à tous les niveaux, central, régional comme départemental.

Nous espérons une écoute sérieuse, accompagnée des réponses concrètes et précises à nos interrogations, avec des déclinaisons opérationnelles rapides.

Le contexte actuel est tendu, très tendu, et tous vos agents subissent un stress quotidien, devenu insupportable. La préparation de ce CSA en est un exemple, qui a témoigné de la tension dans les SEA, aujourd'hui dans la tempête, et dans ce qui reste des services forestiers, aujourd'hui en feu manquant de moyens pour accomplir leurs missions.

Nos questions à l'attention de la DGPE porteront essentiellement sur l'ordre du jour, à l'exception du transfert FEADER, qui n'y figure pas, à notre grande surprise.

Concernant les services forestiers, les annonces du ministre hier sur le recrutement de 99 ETP ne suffisent pas à nous rassurer et nous laissent dubitatifs. D'une part car nous pensons qu'il ne suffira pas à compenser les départs à la retraite des agents forestiers, et d'autre part, car il faudra recruter dans un vivier, aujourd'hui inexistant, de forestiers et forestières, dûment formé·e·s dans les écoles intégrant les spécificités de la production forestière.

Ce n'est pas nouveau, nous alertions déjà le MASA, en janvier 2021 lors d'un CTM consacré à la forêt, de l'érosion constante des effectifs du MASA dédiés à la forêt, avec une baisse de 35% de 2011 à 2018 (source bilans sociaux du MASA). De 597 agents en 2011 sur la filière forêt-bois,

nous n'étions plus que 385 en 2018. Combien sommes-nous aujourd'hui? Et combien sur les 99 ETP à venir viendront renforcer nos services forestiers?

Concernant les services agricoles, la Politique Agricole Commune est largement mise en œuvre dans les services déconcentrés et les établissements publics du MASA, ainsi que dans les Conseils Régionaux. Les aides déclinées sont soit structurelles (entre autre les aides surfaciques nommées aides PAC dans les DDTM) soit conjoncturelles (aides filières et reliquat FEADER des aides des Plans Nationaux Loup et Ours). Nous réaffirmons ici notre attente que l'action des services déconcentrés de l'Etat en matière de PAC soit reconnue, afin de valoriser les parcours et l'attractivité des métiers.

Le changement du modèle opérationnel, avec une agence de service et de paiement qui aujourd'hui pilote les services agricoles, perturbe le travail des agents et génère des tensions supplémentaires, y compris avec le monde agricole.

D'une manière générale, nous faisons le constat de la dégradation alarmante des conditions de travail des agents dans les services, au sein desquels certains et certaines risquent d'y laisser leur santé morale et physique. Nous rappelons ici la complète responsabilité du MASA, leur employeur, qui ne respecte pas ses obligations en la matière.

Merci de votre attention.

L'équipe FO Agriculture



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

